

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé aux Recteurs et aux Inspecteurs d'Académies une série de documents destinés à leur indiquer où trouver les gisements d'emplois dans la perspective des 16 000 suppressions envisagées pour le budget 2011. Avec un parfait cynisme, il abat enfin ses cartes et décline 13 mesures sur lesquelles recteurs et IA devront s'appuyer pour quantifier les « gains d'emplois » possibles. De fait, Le ministère abandonne l'objectif de la réussite pour tous.

REDUIRE LE « BESOIN DE REMPLACEMENT »

La formation continue est la principale « *variable d'ajustement* » du remplacement. Il faut donc l'organiser au maximum en dehors du temps scolaire (le mercredi après-midi) ou pendant les vacances scolaires.

Le ministère demande aux recteurs de recourir systématiquement à des non-titulaires (des étudiants par exemple) pour assurer les remplacements de courte durée ou pour faire face aux pics d'absences.

REDUIRE ENCORE LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE DEUX ANS

Lorsque les départements n'utilisent pas de seuils d'ouverture, le ministère propose les seuils suivants : 27 élèves en éducation prioritaire, 32 hors éducation prioritaire. Il demande l'alignement sur les taux de scolarisation les plus bas (15%)

REFORME DU LYCEE: LE MENSONGE !

Alors que le président de la république affirmait que la réforme du lycée ne supprimerait aucun emploi, son ministre écrit aujourd'hui noir sur blanc que « La réforme du lycée général et technologique offre des possibilités significatives d'optimisation aux établissements ».

L'offre de formation doit être réduite et poussée à la mise en concurrence accrue des établissements.

LES IDD EN COLLEGE REMIS EN CAUSE

Le ministère indique : « Dans le cadre de son autonomie, l'établissement peut procéder à des groupements d'élèves de plusieurs classes d'un même niveau. » Et vive la découverte à 60 par groupe !

FERMER LES PETITS ETABLISSEMENTS

La fermeture des petits établissements est suggérée arguant de leur coût pour les finances publiques sans souci de la marginalisation de certains territoires que ces fermetures ne manqueraient d'engendrer.

AUGMENTER LA TAILLE DES CLASSES

Le ministère compte y parvenir en augmentant les seuils d'ouverture et en prenant en compte le nombre d'élèves à l'échelle d'une commune. Il demande aux recteurs de supprimer des écoles en les regroupant.

Il préconise dans le 2d degré, l'augmentation des effectifs par classe expliquant qu'« Il n'est pas démontré ... que la taille des classes ait un effet probant sur la réussite des élèves » ... alors que les taux d'encadrement des internats d'excellence voulus par le ministère font rêver tous les établissements.

LA QUALITE DANS LE COLLIMATEUR !

Le ministre appelle à faire la chasse à toutes les heures de décharges « non statutaires » (soutien scolaire, chorale, coordination disciplinaire, formation TICE...)

SUPPRESSION DES RASED

Plusieurs scénarios sont envisagés :

- Suppression des maîtres G par non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe
- Suppression des départs en stage G et E
- Mise en extinction des psychologues scolaires.

SUPPRESSION DES INTERVENANTS EN LANGUE VIVANTES

Objectif : la suppression de l'ordre d'un millier d'emplois.

**16000 POSTES DE MOINS A LA RENTREE !
VOILA OU LE GOUVERNEMENT VEUT LES TROUVER**

C'est la traduction de la mise en œuvre du credo gouvernemental du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite qui fait office de politique éducative. L'école est le bien de tous : enseignants, parents, élus et citoyens doivent mesurer les conséquences des décisions prises en matière budgétaire et s'y opposer:

Une véritable politique en faveur de l'emploi et des salaires participe aussi de la bataille pour nos retraites.

**Une première réponse : le 24 juin : Grève et manifestation unitaires
Départ 14 h 30 Place de la Gare METZ**

Le ministère de l'Éducation nationale a adressé aux Recteurs et aux Inspecteurs d'Académies une série de documents destinés à leur indiquer où trouver les gisements d'emplois dans la perspective des 16 000 suppressions envisagées pour le budget 2011. Avec un parfait cynisme, il abat enfin ses cartes et décline 13 mesures sur lesquelles recteurs et IA devront s'appuyer pour quantifier les « gains d'emplois » possibles. De fait, Le ministère abandonne l'objectif de la réussite pour tous.

REDUIRE LE « BESOIN DE REMPLACEMENT »

La formation continue est la principale « *variable d'ajustement* » du remplacement. Il faut donc l'organiser au maximum en dehors du temps scolaire (le mercredi après-midi) ou pendant les vacances scolaires.

Le ministère demande aux recteurs de recourir systématiquement à des non-titulaires (des étudiants par exemple) pour assurer les remplacements de courte durée ou pour faire face aux pics d'absences.

REDUIRE ENCORE LA SCOLARISATION DES ENFANTS DE DEUX ANS

Lorsque les départements n'utilisent pas de seuils d'ouverture, le ministère propose les seuils suivants : 27 élèves en éducation prioritaire, 32 hors éducation prioritaire. Il demande l'alignement sur les taux de scolarisation les plus bas (15%)

REFORME DU LYCEE: LE MENSONGE !

Alors que le président de la république affirmait que la réforme du lycée ne supprimerait aucun emploi, son ministre écrit aujourd'hui noir sur blanc que « La réforme du lycée général et technologique offre des possibilités significatives d'optimisation aux établissements ».

L'offre de formation doit être réduite et poussée à la mise en concurrence accrue des établissements.

LES IDD EN COLLEGE REMIS EN CAUSE

Le ministère indique : « Dans le cadre de son autonomie, l'établissement peut procéder à des groupements d'élèves de plusieurs classes d'un même niveau. » Et vive la découverte à 60 par groupe !

FERMER LES PETITS ETABLISSEMENTS

La fermeture des petits établissements est suggérée arguant de leur coût pour les finances publiques sans souci de la marginalisation de certains territoires que ces fermetures ne manqueraient d'engendrer.

AUGMENTER LA TAILLE DES CLASSES

Le ministère compte y parvenir en augmentant les seuils d'ouverture et en prenant en compte le nombre d'élèves à l'échelle d'une commune. Il demande aux recteurs de supprimer des écoles en les regroupant.

Il préconise dans le 2d degré, l'augmentation des effectifs par classe expliquant qu'« Il n'est pas démontré ... que la taille des classes ait un effet probant sur la réussite des élèves » ... alors que les taux d'encadrement des internats d'excellence voulus par le ministère font rêver tous les établissements.

LA QUALITE DANS LE COLLIMATEUR !

Le ministre appelle à faire la chasse à toutes les heures de décharges « non statutaires » (soutien scolaire, chorale, coordination disciplinaire, formation TICE...)

SUPPRESSION DES RASED

Plusieurs scénarios sont envisagés :

- Suppression des maîtres G par non-remplacement des départs en retraite et affectation en classe
- Suppression des départs en stage G et E
- Mise en extinction des psychologues scolaires.

SUPPRESSION DES INTERVENANTS EN LANGUE VIVANTES

Objectif : la suppression de l'ordre d'un millier d'emplois.

**16000 POSTES
DE MOINS A LA
RENTREE !
VOILA OU
LE GOUVERNEMENT
VEUT
LES TROUVER**

C'est la traduction de la mise en œuvre du credo gouvernemental du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite qui fait office de politique éducative. L'école est le bien de tous : enseignants, parents, élus et citoyens doivent mesurer les conséquences des décisions prises en matière budgétaire et s'y opposer:

Une véritable politique en faveur de l'emploi et des salaires participe aussi de la bataille pour nos retraites.

**Une première réponse : le 24 juin : Grève et manifestation unitaires
Départ 14 h 30 Place de la Gare METZ**